

DOSSIER DOCUMENTAIRE

LA BIODIVERSITÉ DU PILAT

Les influences climatiques et altitudinales sont à l'origine d'une importante biodiversité dans le Pilat. Les habitats naturels, façonnés par l'homme et ses activités, y sont imbriqués et permettent aux espèces animales et végétales d'y accomplir tout ou partie de leur cycle de vie : le massif du Pilat est considéré comme un « réservoir de biodiversité », ce qui lui a notamment permis d'être classé Parc naturel régional. Cependant il faut limiter les pressions pour préserver ce patrimoine naturel. Dans ce dossier la biodiversité du Pilat est mise en avant pour découvrir ses richesses tout en proposant des moyens d'actions pour la préserver.



LA BIODIVERSITÉ QU'EST-CE QUE C'EST ?

La biodiversité recouvre l'ensemble des formes de vie sur la planète mais aussi les relations qui existent entre elles.

Pour les scientifiques, la biodiversité comprend trois niveaux étroitement liés : la diversité génétique des êtres vivants ; la diversité des espèces ; la diversité de leurs milieux de vie ou écosystèmes.

L'espèce humaine fait partie intégrante de la biodiversité et la façonne à travers ses activités.



LA BIODIVERSITÉ EST INDISPENSABLE À L'HOMME

La biodiversité apporte de nombreux services à l'homme et pour ses activités. Certains bénéfiques sont évidents et sont exploités depuis toujours : la biodiversité nous nourrit, elle permet de nous chauffer, elle fournit des matières premières essentielles à nos constructions, elle nous soigne, elle est support de nos loisirs...

D'autres avantages plus discrets et peu reconnus de la biodiversité sont souvent oubliés. Ainsi la flore apporte l'oxygène nécessaire à toute vie sur terre. Elle permet également de fixer les éléments toxiques de l'air (souvent relâchés par les activités humaines).

Les zones humides jouent un rôle essentiel dans la gestion quantitative et qualitative de l'eau : elles peuvent l'emmagasiner lors de fortes précipitations, évitant ainsi les crues, et elles la relarguent ensuite de façon régulière, limitant ainsi les sécheresses, tout en filtrant les éléments nocifs. Enfin, à une période où la biodiversité est menacée, nous savons maintenant que les espaces naturels les plus diversifiés sont ceux qui résistent le mieux aux perturbations.

En la considérant comme une contrainte, nous oublions souvent les services gratuits qu'apporte la biodiversité.

LA BIODIVERSITÉ PILATOISE

Dans le Pilat pas moins de 150 habitats naturels* ont été identifiés**.

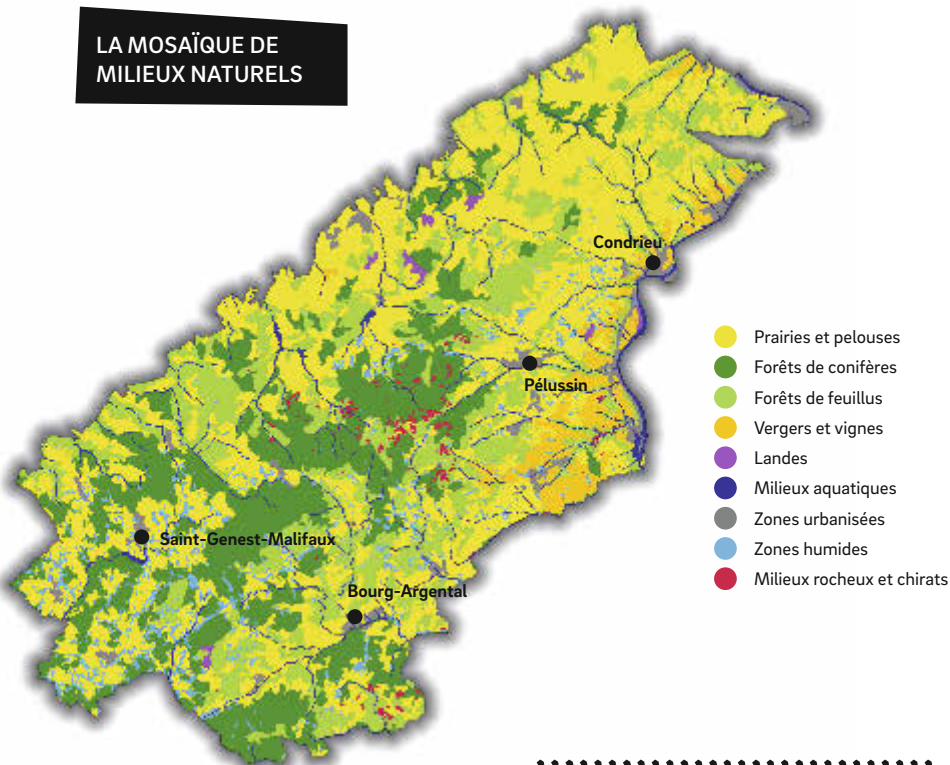
Ces unités homogènes de végétation peuvent être regroupées en 9 grands ensembles (voir carte).

Le Pilat est un « réservoir de biodiversité », c'est à dire qu'il regroupe une diversité d'habitats naturels en bon état de conservation où les espèces effectuent tout ou partie de leur cycle biologique, ce qui n'est pas le cas de tous les territoires.

La confluence de différentes conditions climatiques et les activités humaines ont façonné une mosaïque d'habitats exceptionnelle, où des espèces méditerranéennes se retrouvent à quelques kilomètres d'espèces montagnardes.

Pour ces raisons, le Parc du Pilat est un concentré de biodiversité.

LA MOSAÏQUE DE MILIEUX NATURELS



* Les habitats naturels sont des espaces homogènes où se développe une association spécifique de plantes (ex : lande à genêts).

** Catalogue des habitats naturels du Parc naturel régional du Pilat, CBNMC, 2007.

BIEN CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX LA PRÉSERVER

Les connaissances sur la biodiversité sont très variables suivant les groupes d'espèces : les oiseaux et la flore sont les mieux connus, à l'inverse des araignées ou des champignons. Ces niveaux disparates de connaissances dépendent souvent du nombre d'experts spécialisés dans ces domaines, qui découle de l'intérêt plus ou moins fort des naturalistes pour ces espèces.

Afin de préserver au mieux la biodiversité du Parc du Pilat, il est nécessaire de bien la connaître. Il est alors possible de proposer des mesures d'évitement ou d'orienter certains projets d'aménagement pour limiter au maximum leurs impacts sur la biodiversité.

STATUT DES ESPÈCES ET ÉTAT DE CONSERVATION

L'état de la conservation de la biodiversité est évalué à partir de méthodes standardisées. Grâce à ces états des lieux réguliers, les espèces sont classées en fonction de leur vulnérabilité sur un territoire bien défini, ce qui permet de cibler les efforts de préservation. Des mesures réglementaires peuvent être mises en place afin de limiter les dégradations pour la faune ou la flore la plus fragile : leur destruction ou la dégradation de leur milieu de vie sont alors interdits.

L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ DU PARC DU PILAT

L'observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat rassemble les connaissances sur la faune et la flore*, récoltées grâce à un réseau important d'acteurs naturalistes. Les populations des espèces menacées ou protégées sont suivies de près, mais l'évolution globale de la nature est également mesurée à travers une vingtaine d'indicateurs, tels que l'évolution de la surface de zones humides ou l'évolution du nombre de chevêches d'Athéna.

ATTENTION !

Ce n'est pas parce qu'une espèce est abondante dans le Pilat, qu'elle n'est pas menacée à l'échelle nationale. Le Hibou Grand-duc par exemple est bien présent dans le Pilat, alors qu'il est absent d'une grande partie ouest de la France. Le Pilat est un réservoir pour cette espèce.



* Plus d'informations en lisant les dossiers documentaires du Parc du Pilat : papillons, bryophytes, chauves-souris...

LES GROUPES D'ESPÈCES DANS LE PILAT EN 2017

GROUPES D'ESPÈCES	NIVEAU DE CONNAISSANCE DANS LE PILAT	NOMBRE D'ESPÈCES RÉPERTORIÉES DANS LE PILAT	DONT DES ESPÈCES MENACÉES AU NIVEAU RÉGIONAL	DONT DES ESPÈCES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE (NATIONALE OU RÉGIONALE)
Mammifères (hors chauves-souris)	+++	44	6	9
Chauves-souris	++	20	5	20
Oiseaux (nicheurs)	+++	135	28	113
Reptiles	++	17	3	17
Amphibiens	+++	14	4	14
Insectes	+	45 libellules 103 papillons de jour	9 libellules	1 libellule 4 papillons de jour
Plantes à fleurs	+++	2059	18	47
Mousses	++	371	61	9
Lichens	+	255	-	-

LA BIODIVERSITÉ DU PILAT



SERVICES RENDUS

Exemples
d'avantages
de ces milieux
naturels pour
les activités
humaines.



ESPÈCES ASSOCIÉES

Quelques
espèces à
observer dans
ces milieux
naturels.

ZONE SOMMITALE

1 ZONES ROCHEUSES ET CHIRATS

moins de 0,5 % du territoire
spécificité géologique du Pilat



paysage



le grand-duc d'Europe,
le carabe des chirats,
la sabline fausse-mousse

2 FORÊTS DE CONIFÈRES

22 % du territoire
à partir de 800 m d'altitude



sylviculture, loisirs, filtration
de l'air, fixation du carbone



le pic noir, la chouette
de Tengmalm, la buxbaumie
verte (une mousse)

3

LANDES

4 % du territoire
milieux naturels de transition,
entre zones ouvertes et forêts



agriculture, cueillette,
loisirs



la pie-grièche écorcheur,
l'engoulevent d'Europe,
l'ajonc nain



3



4



5



6



ZONE FLUVIALE

7

LE BÂTI

6 % du territoire



habitat artificiel offrant
des potentiels d'accueil
pour une certaine
biodiversité



le hérisson commun,
la chevêche d'Athéna,
la sérotine commune

8

LES VERGERS ET VIGNES

4 % du territoire



agriculture, tourisme,
paysage



la huppe fasciée,
la couleuvre verte et jaune

9

LES MILIEUX AQUATIQUES

300 km de linéaire
de cours d'eau



alimentation eau potable,
loisirs



le castor d'Europe,
l'écrevisse à pieds blancs,
le martin-pêcheur

ZONE INTERMÉDIAIRE

4

FORÊTS DE FEUILLUS

23 % du territoire
essences variées selon l'altitude



sylviculture, protection
de la ressource en eau,
maintien des sols, filtration de l'air,
loisirs, fixation du carbone



la salamandre, la genette,
l'épipactis du hêtre

5

LES ZONES HUMIDES

3 % du territoire
prairies, tourbières, ripisylves



agriculture, gestion naturelle
de l'eau, loisirs



la droséra à feuilles rondes,
le lézard vivipare,
la grenouille rousse

6

LES PRAIRIES ET PELOUSES

38 % du territoire



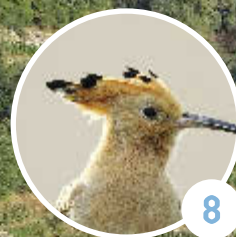
ressource agricole, fixation
du carbone, lutte contre l'érosion,
pharmacopée



le damier de la succise, le tarier
des prés, le serapia-langue



7



8



9



LE CONCOURS DES PRAIRIES FLEURIES PERMET DE VALORISER LA DIVERSITÉ FLORISTIQUE DES PRAIRIES À USAGE AGRICOLE.

LA BIODIVERSITÉ MENACÉE...

La biodiversité subit des pressions fortes au niveau mondial : les experts considèrent que le taux de disparition des espèces est 100 fois supérieur au taux normal et que la planète connaît une sixième extinction de masse.

Du fait de son contexte périurbain notamment, le Pilat n'échappe pas à ces tendances. Bien que préservé par le label Parc naturel régional, des menaces pèsent encore sur la faune, la flore et les habitats naturels.

LES MENACES SONT MULTIPLES

- **l'urbanisation qui conduit** à l'artificialisation des sols et à la fragmentation des habitats naturels. Elle isole les espèces et contraint leurs déplacements.

- **l'intensification de certaines pratiques agricoles et forestières** entraînant une banalisation du paysage et des déséquilibres dans les écosystèmes.
- **l'apparition de nouvelles espèces** (exotiques envahissantes) plus compétitrices que les espèces autochtones et menaçant certains écosystèmes.
- **le changement climatique :** modification des conditions de vie, apparition de « nuisibles » (ex : les chenilles processionnaires) et de phénomènes climatiques exceptionnels.

LA BIODIVERSITÉ SOUS PRESSION

Ces espèces sont menacées en France métropolitaine :

1 mammifère sur **10**

1 poisson d'eau douce sur **5**

1 reptile ou amphibien sur **4**

1 oiseau sur **3**

Source : UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)



...MAIS DES SOLUTIONS EXISTENT

Des actions permettent de limiter la perte de biodiversité. Le Parc du Pilat mobilise des outils et accompagne les acteurs du territoire afin de préserver le patrimoine naturel :

RÉGLEMENTATION

L'État peut, par exemple, légiférer afin de protéger une espèce ou un espace. C'est le cas par exemple des arrêtés préfectoraux de protection de biotope qui permettent d'interdire des pratiques qui pourraient dégrader un écosystème sensible. Deux sites de ce type existent dans le Pilat : l'Île du Beurre et la Combe de Montélier.

CONTRACTUALISATION

Des mesures sont proposées, notamment aux agriculteurs, afin d'adopter des pratiques plus favorables aux habitats naturels, ainsi qu'à la faune et la flore : gestion des prairies, entretien des haies et des mares...

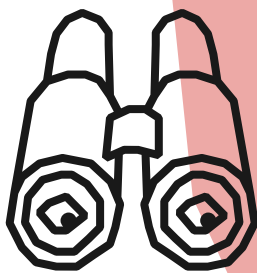
Ces mesures découlent de la politique agricole commune de l'Union européenne et sont déclinées et proposées aux agriculteurs du Pilat par le Parc.

SENSIBILISATION

La préservation de la biodiversité est l'affaire de tous. Les enjeux et les moyens d'agir sont partagés afin que chacun puisse s'engager : particulier, élu, agriculteur, association... Le rôle du Parc est de participer à cette sensibilisation de tous.



L'ÎLE DU BEURRE ABRITE UNE RICHESSE BIOLOGIQUE IMPORTANTE, ELLE EST PROTÉGÉE DE TOUTE ATTEINTE.



L'OBSERVATOIRE : POUR QUOI FAIRE ?

Les connaissances acquises dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat sont partagées largement auprès du grand public, des élus et des aménageurs. Elles servent par exemple en tant qu'outil d'aide à la décision pour les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement.



TOUT LE MONDE PEUT AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Pour mettre en œuvre ces solutions de préservation de la nature, chacun a un rôle à jouer.

- Les agriculteurs peuvent s'engager en adaptant leurs pratiques*.
- Les collectivités, grâce aux connaissances acquises, peuvent prendre en compte ces enjeux dans leurs décisions notamment dans le cadre de leur document d'urbanisme.
- Les particuliers peuvent s'impliquer et participer aux actions conduites à leur intention comme les *Rendez-vous de mon Parc* ou les observatoires participatifs du Parc du Pilat.

.....
* Voir les fiches techniques du Parc du Pilat à destination des éleveurs sur la gestion du pâturage.

**LES OBSERVATEURS DE
LA FLORE SE RÉUNISSENT
UNE FOIS PAR AN.**

PARTICIPER À L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Les connaissances sur la biodiversité ne sont jamais assez développées. Les dispositifs participatifs mis en place depuis 2007 dans le Pilat permettent d'augmenter la pression d'observation en développant des réseaux de bénévoles prêts à investir de leur temps et améliorent l'état des connaissances sur le patrimoine naturel du Pilat. L'observatoire participatif est aussi un vecteur de sensibilisation en invitant les habitants à observer la nature qui les entoure.

En 2017, quatre thématiques font l'objet d'un observatoire participatif :

- la flore patrimoniale ;
- les papillons des jardins ;
- les amphibiens ;
- phénoclim (observation de l'impact du changement climatique sur la faune et la flore).

Pas besoin d'être un expert naturaliste pour s'impliquer dans l'observatoire de la biodiversité. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Parc du Pilat.

**BILAN APRÈS 10 ANS
D'OBSERVATOIRE
DE LA FLORE PATRIMONIALE
DU PARC DU PILAT**

Des bénévoles suivent chaque année des stations de plantes rares ou menacées. Ce dispositif permet de mener une surveillance sur la flore à enjeu patrimonial.

70 OBSERVATEURS
ont participé aux observations.

56 ESPÈCES suivies réparties
sur **277 STATIONS**
(localisation précise d'une plante).

10 STATIONS
ont disparu depuis le début
des observations (destructions
essentiellement dues aux
activités humaines).

1263 RELEVÉS DE FLORE
ont été effectués.

**10 JOURNÉES
D'ÉCHANGES**
destinées aux observateurs
bénévoles de la flore patrimoniale
du Pilat.

7 RENCONTRES
de l'observatoire de
la biodiversité du Pilat.



POUR ALLER PLUS LOIN...

À LIRE

Dossiers documentaires du Parc :

Les papillons dans le Pilat

Mousses, hépatiques et autres bryophytes dans le Pilat

Les chauves-souris dans le Pilat

Corridors biologiques, des paysages pour la biodiversité

Agriculture et Environnement

La forêt du Pilat

À CONSULTER

www.parc-naturel-pilat.fr

inpn.mnhn.fr

phenoclim.org

vigienature.mnhn.fr

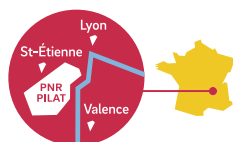
faunerhonealpes.org

uicn.fr



Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcdPilat



Loire
LE DÉPARTEMENT



Nos partenaires :

CBNMC : Conservatoire botanique national du Massif central

CEN Rhône-Alpes : Conservatoire d'espaces naturels

CONIB : Centre d'observation de la nature de l'Île du Beurre

CPIE des Monts du Pilat : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

Fédérations départementales de la chasse

Fédérations départementales de la pêche

FRAPNA : Fédération des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes

LPO : Ligue pour la protection des oiseaux

Et les nombreux bénévoles...

www.parc-naturel-pilat.fr